

AUDIT DES FINANCES PUBLIQUES ET AUDIT DE PERFORMANCE

2 semaines

LA ROCHELLE
France

du 24 juin au 5 juillet 2024

5 200,00 €

prix par personne, hors transport et hébergement



OBJECTIFS

- Consolider sa connaissance des concepts et des principes de bonne gouvernance des finances publiques.
- Maîtriser les pratiques et outils d'analyse, de suivi et de contrôle des finances publiques.
- Acquérir les méthodes et outils nécessaires à l'audit de performance.
- Maîtriser la démarche d'audit et savoir mener une mission d'audit de performance d'une entité administrative.



LES + DE VOTRE FORMATION

PACKAGE PEDAGOGIQUE INNOVANT

- Accès individuel à la plateforme digitale collaborative de Forhom by Egis (partage, ressources, supports de formation)
- Ouvrage de référence
- Suivi pédagogique tout au long de votre formation
- 3 mois d'abonnement offerts à une communauté d'apprenants de votre choix (Forhom Learning Hub)

ACCUEIL CONVIVAL ET PERSONNALISE

- Accueil et transport assuré jusqu'à votre hôtel le jour de votre arrivée
- Une carte cadeau et un kit de bienvenue offerts
- Pauses-café les jours de formation
- Découvertes touristiques et moments de convivialité

HEBERGEMENT ET TRANSPORT FACILITES

- Conditions négociées avec nos partenaires hôteliers
- Transport en commun local illimité



PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres du ministère des finances
- Inspection Générale d'État,
- Inspections Générales des Finances;
- Magistrats et Vérificateurs de la Cour des comptes;
- Auditeurs, responsables du suivi de la performance de l'action publique;
- Parlementaires.



BON À SAVOIR

- Les participants sont invités à se munir des documents éventuels qu'ils utilisent ou qu'ils ont réalisés dans le cadre de leur travail. Exemple de programme réalisable en 5 jours.
- Les participants sont invités à se munir de leur PC portable pour bénéficier de l'ensemble des fonctionnalités de la plateforme, possibilité de choisir l'option "avec ordinateur portable" lors de l'inscription"



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Les outils de diagnostic et de suivi de la performance de la gestion des finances publiques

- Le rôle de l'audit et du contrôle dans le contexte de la gestion axée sur les résultats (GAR) : la mesure de l'efficacité et de la performance ; l'adaptation du système institutionnel.
- La revue des dépenses publiques.
- La revue des institutions et du cadre de gouvernance.
- Le cadre de mesure de la performance de la gestion des finances publiques du PEFA (Public Expenditure & Financial Accountability).
- Les méthodes de diagnostic de la gestion des finances publiques (PEMFAR/CFAA) et du système de passation des marchés (CPAR).

Module 2

Les dispositifs d'audit des finances publiques et d'audit de performance

- Les différents types d'audit interne ou externe, de contrôle et d'inspection.
- Les relations entre l'audit financier, l'audit de performance et les autres logiques d'audit et de contrôle.
- Les spécificités de l'audit en secteur public
- la place de l'audit interne et externe dans la modernisation de la gestion publique.
- Les normes professionnelles
- La charte de l'audit et la déontologie de la fonction
- Les normes de qualification, de fonctionnement et de mise en œuvre.
- La certification des comptes.
- La performance dans le contexte de la gestion axée sur les résultats.
- Les caractéristiques de l'audit de performance
- Les principes essentiels du contrôle de performance.

Module 3

L'organisation et la réalisation d'une mission d'audit de performance

- La démarche de l'auditeur et la place de l'audité;
- La planification de l'audit (l'étude préliminaire et le plan d'enquête);
- la phase diagnostic;
- la fixation de l'étendue de la mission et des objectifs de l'audit;
- La phase de l'examen:
- Objectifs et méthodologie
- Outils de l'audit (éléments probants chiffrés ou descriptifs, informations qualitatives, constats, examens de documents, entretiens et enquêtes, analyses de données, etc.)
- Exécution du contrôle
- La formulation des recommandations : le rapport d'audit ; le suivi des plans d'action et la démarche post-audit :
- Normes du rapport
- Justificatifs probants
- Suivi des observations



Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation